

## L'ACP DÉVOILE LES AVANTAGES SOCIAUX ESSENTIELS AUX EMPLOYÉS

*Afin d'améliorer l'expérience de leurs employés, les employeurs devraient se concentrer sur le service de paie comme priorité stratégique, selon l'Association canadienne de la paie*

**Toronto, le 13 mai 2021** – Depuis plusieurs années, les employeurs tentent en vain de trouver le moyen d'attirer et de retenir les employés des générations Y et Z. Il s'avère que la réponse se trouve dans un service de l'entreprise trop souvent négligé : la paie.

Même si les employeurs ont souvent recours à des privilèges tels que des repas gratuits, un code vestimentaire décontracté, des abonnements au centre d'entraînement et la permission d'amener son animal de compagnie au bureau pour plaire aux jeunes travailleurs, le *Sondage sur les avantages essentiels de l'Association canadienne de la paie*, publié depuis peu et mené auprès de membres du Forum numérique Angus Reid, montre que, contrairement à ce que l'on pensait, ceux-ci ne sont pas si différents de leurs collègues plus âgés. Lorsqu'il est question d'avantages sociaux, ce qui compte le plus pour les employés des toutes les générations et de partout au pays est : **le versement exact et régulier de la paie.**

Près de quatre répondants sur cinq ont indiqué qu'une paie constante et exacte est un avantage essentiel dont ils ne pourraient se passer. Ce résultat était semblable pour toutes les tranches d'âges, soit 78 % de la génération Z, 83 % de la génération Y, 79 % de la génération X et 74 % des baby-boomers considèrent la paie comme essentielle. Au Québec, la proportion de répondants qui considèrent une paie régulière et exacte comme essentielle est également près de trois quarts (74 %).

En comparaison, les régimes d'assurance médicale et dentaire (61 %), les REER et les régimes de retraite (43 %), les conditions de travail souples (38 %), la formation et les occasions de perfectionnement (35 %), les vacances supplémentaires (30 %) et les privilèges (12 %) ont tous été jugés comme essentiels par nettement moins de répondants. Au Québec, l'ordre des avantages sociaux les plus importants était différent. Même si une paie régulière et exacte était considérée comme l'élément le plus important, des conditions de travail souples venaient au deuxième rang (48 %), soit 10 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale, et dépassaient les régimes d'assurance médicale et dentaire (26 %), de même que les régimes de retraite (41 %). De plus, seulement 11 % des répondants québécois considèrent les collations et repas offerts par l'employeur, les abonnements au centre d'entraînement et la possibilité d'amener son animal au bureau comme des « privilèges professionnels » essentiels.

### **EFFETS SUR LA RELATION ENTRE L'EMPLOYÉ ET L'EMPLOYEUR**

Une mauvaise gestion de la paie a plus de chances de miner à la fois la confiance et la relation employeur-employé dans son ensemble que lorsque d'autres avantages sociaux sont touchés de manière semblable.

Parmi les répondants, 87 % ont indiqué que si leur paie était retirée, modifiée, fréquemment interrompue ou menacée, ils perdraient confiance en leur employeur ou sentiraient que celui-ci ne les valorise pas autant. Huit employés sur 10 au Québec déclarent qu'ils auraient moins

suite...

confiance en leur employeur ou auraient de sérieux doutes sur l'importance qu'il leur accorde. Seuls 36 % auraient cette réaction si les privilèges étaient retirés et ce pourcentage baisse à 34 % pour les répondants du Québec.

Même en contexte de pandémie mondiale, une mauvaise gestion ou une annulation du régime d'assurance médicale et dentaire n'aurait pas ces conséquences (74 % perdraient leur confiance ou se sentiraient moins valorisés). Les employés québécois sont moins nombreux à dire que la relation avec leur employeur serait affectée si leur paie était retirée, modifiée, fréquemment interrompue ou menacée. Six Québécois sur 10 auraient moins confiance en leur employeur ou de sérieux doutes.

Parmi les répondants de la génération Y, qui constituent la majorité de la main-d'œuvre actuelle, près de trois quarts (74 %) déclarent qu'ils envisageraient de quitter leur employeur et de se trouver un autre emploi si le versement d'une paie régulière et exacte n'était pas prioritaire (contre environ 66 % pour les autres tranches d'âges). À contrario, les répondants du Québec ont été les moins nombreux à réagir de la même façon, mais 59 % d'entre eux envisageraient de quitter leur employeur et de se trouver un autre emploi si leur paie était retirée ou interrompue.

« Le roulement du personnel est coûteux, néfaste pour le moral et une énorme perte de temps. C'est pourquoi la rétention des employés est si importante, explique Peter Tzanetakis, président de l'Association canadienne de la paie. Nos recherches ont démontré qu'investir dans un service de paie solide et professionnel est l'une des meilleures façons de montrer aux employés que l'entreprise tient à eux et à leur travail. »

### **L'EFFET DE LA COVID-19**

En plus de la nature du travail, la pandémie a également changé la perception de certains avantages sociaux chez les travailleurs canadiens. Parmi la génération Z, plus de trois répondants sur cinq ont indiqué qu'ils accordent davantage d'importance au versement exact et régulier de leur paie qu'avant la pandémie de COVID-19.

Parmi les répondants de la génération Y, le quart a répondu que les privilèges au bureau sont moins importants depuis le début de la pandémie. La moitié des répondants du Québec étaient de cet avis, et bon nombre d'entre eux considéraient les conditions de travail souples comme essentielles (48 %, en deuxième place après la paie, comme indiqué précédemment).

« Comme employeur, j'ai appris qu'attirer des employés et les retenir est essentiel à la santé de mon entreprise. Trouver la façon de faire avec les plus jeunes générations peut constituer un réel avantage stratégique, explique Nicolas Duvernois, Président fondateur de Duvernois Esprits Créatifs et Dragon à l'émission « Dans l'oeil du dragon » de Radio-Canada. Le Sondage sur les avantages essentiels de l'Association canadienne de la paie montre clairement que le service de paie pèse lourd dans la balance lorsque vient le temps de nouer et de maintenir de solides relations entre l'employeur et l'employé. Même si les avantages sociaux sont importants, la paie est un droit pour tous les travailleurs et doit être traitée comme telle. »

Le sondage a également révélé que ne pas considérer une paie régulière et exacte comme un avantage essentiel a des conséquences concrètes. Parmi les répondants, 8 sur 10 ont déclaré que le versement exact et régulier de leur paie leur apporte une tranquillité d'esprit. Au Québec, le pourcentage est 73 %, le plus faible au pays. Lorsqu'on leur a demandé quelles seraient les répercussions d'un retard dans la paie, plus de la moitié (52 %) des répondants ont déclaré qu'ils ressentiraient davantage de stress et 35 % qu'ils auraient du mal à respecter des obligations financières essentielles. Par rapport aux autres provinces, les répondants du Québec seraient moins enclins à ressentir des effets sur leur vie personnelle s'ils ne recevaient pas leur paie au moment prévu en raison d'une erreur administrative : 45 % vivraient un stress accru, 27 % auraient du mal à respecter des obligations financières essentielles, 6 % devraient se trouver une autre source de revenus et 7 % contracteraient un prêt.

Il s'avère que, peu importe l'âge, le service de paie joue un rôle prépondérant dans la relation entre l'employeur et l'employé. Si les employeurs souhaitent renforcer leur relation avec l'ensemble de leurs employés, ils doivent absolument veiller au professionnalisme de leur service de paie.

## **MÉTHODOLOGIE**

Le *Sondage sur les avantages essentiels de l'Association canadienne de la paie* a été mené du 14 au 16 avril 2021, en français et en anglais, auprès de 1 502 travailleurs canadiens qui sont membres du panel numérique du Forum Angus Reid. L'échantillon a été pondéré en fonction de l'âge, du sexe et de la région. Aux seules fins de comparaison, la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille serait de plus ou moins 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

L'ensemble des répondants ont reçu la définition suivante : « Dans le cadre du présent sondage, le terme "service de paie" signifie recevoir une paie exacte et à intervalles réguliers afin de pouvoir prévoir ses dépenses avec confiance et de ne pas recevoir de facture d'impôts imprévue à la fin de l'année, et d'une manière professionnelle qui fait en sorte que les erreurs dans la paie sont rares et corrigées rapidement. Aux fins du sondage, le terme "paie" ne fait aucunement référence au montant du salaire ou des traitements. »

## **À PROPOS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA PAIE**

Au Canada, 1,5 million d'employeurs comptent sur les spécialistes de la paie pour assurer le versement exact et régulier de 1,02 billion de dollars de salaires et d'avantages imposables et de 345 milliards de dollars de retenues obligatoires, tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires fédérales et provinciales. En tant que source faisant autorité en matière de connaissances sur la paie canadienne, l'Association favorise la conformité de la paie au moyen de la représentation et de la formation. Pour en savoir plus à son sujet, consultez [paie.ca](http://paie.ca).

Pour en savoir plus ou pour obtenir une entrevue avec un représentant de l'Association canadienne de la paie, communiquez avec :

Chloé Lebouc  
Kaiser & Associés  
514.662.3547  
[chloe.lebouc@kaiserpartners.com](mailto:chloe.lebouc@kaiserpartners.com)